

Image not found or type unknown



# implantation départementale sur votre terrain

Par **Scerenade**, le **30/08/2019** à **15:25**

Bonjour

Le département nous a exproprié il y a plusieurs années afin de faire un barrage et un lac artificiel en Province.

Mon fils en voulant regarder tous les lots restants près du barrage a regardé les lots via le cadastre et Google Earth afin d'en reconnaître les lieux et de les délimiter.

Nous venons de découvrir que le parking visiteurs du lac artificiel ainsi qu'un bout de chemin avait été construit sur notre propriété et non pas sur la partie expropriée. Que pouvons nous faire ?